

Pays de la Loire, Vendée  
L'Île-d'Elle

## Statue : Christ en croix

### Références du dossier

Numéro de dossier : IM85000710

Date de l'enquête initiale : 2019

Date(s) de rédaction : 2019

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : statue

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Emplacement dans l'édifice : Dans le choeur, au centre

### Historique

La statue et son bois remontent probablement à la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Comme le montre une carte postale vers 1920, la statue est placée auparavant dans la nef, mur sud, près de la croisée du transept (là où se trouve désormais la composition de la Grotte de Lourdes).

Période(s) principale(s) : 2<sup>e</sup> moitié 19<sup>e</sup> siècle

### Description

La statue, en plâtre, est fixée sur une croix en bois, aux bras triflés. Chaque extrémité des bras portent une représentation symbolique des évangélistes, dans un quadrilobe : au sommet saint Jean (aigle), à gauche saint Luc (taureau), à droite saint Marc (lion), en bas saint Mathieu (ange).

### Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture

Matériaux : plâtre ; bois taillé, décor en bas-relief

Représentations :

Christ en croix

Evangéliste

### Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

## Illustrations



La statue, à droite, sur une  
carte postale vers 1920.  
Repro. Yannis Suire  
IVR52\_20198500880NUCA



Vue d'ensemble.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198500771NUCA



En haut : l'aigle de saint Jean.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198500775NUCA



A gauche : le taureau de saint Luc.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198500773NUCA



A droite : le lion de saint Marc.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198500774NUCA



En bas : l'ange de saint Mathieu.  
Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20198500772NUCA

## Dossiers liés

**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

Présentation des objets mobiliers de l'église de L'Île-d'Elle (IM85000701) Pays de la Loire, Vendée, L'Île-d'Elle

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



7. L'ÎLE-d'ELLE — Intérieur de l'Eglise - A.B.

La statue, à droite, sur une carte postale vers 1920.

Référence du document reproduit :

- **Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives communiquées par M. Jean-Claude Berton, L'Île-d'Elle.**  
**Informations, documentation et notes de dépouillements d'archives communiquées par M. Jean-Claude Berton, L'Île-d'Elle.**

IVR52\_20198500880NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble.

IVR52\_20198500771NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



En haut : l'aigle de saint Jean.

IVR52\_20198500775NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



A gauche : le taureau de saint Luc.

IVR52\_20198500773NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



A droite : le lion de saint Marc.

IVR52\_20198500774NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés



En bas : l'ange de saint Mathieu.

IVR52\_20198500772NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés